



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Montréal, le 27 juin 2016

Aux locataires des habitations Bedford

3895 et 3905, avenue Plamondon

Travaux pour améliorer la performance de la toiture

En bref...

Investissements

Plus de 120 000 \$

Calendrier

De la mi-juin à la fin de juillet 2016

Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Des travaux plus bruyants pourraient affecter les locataires du dernier étage après 8 h.

Entrepreneur

Poulin et Bureau



Les travaux doivent être réalisés par beau temps. Leur durée pourrait donc varier.

Les travaux permettront de protéger votre immeuble contre les infiltrations d'eau et les intempéries. L'ajout d'une membrane blanche qui réfléchit les rayons du soleil diminuera la quantité de chaleur dans votre immeuble et les environs.

- Le système d'étanchéité de la toiture sera refait et les drains seront changés.
- Une membrane blanche sera installée.
- Un socle pour les antennes satellites sera installé sur le toit.
- Une échelle pour accéder au toit sera ajoutée.

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- bruit,
- poussière,
- présence d'équipements.



À vous d'agir – Rôle du locataire

Les **locataires du dernier étage** de l'immeuble sont invités :

- à enlever leurs biens personnels sur le balcon;
- à ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit. De petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

Antennes satellites

Les locataires qui possèdent une antenne satellite sur le toit devront la retirer avant le début des travaux. Un avis sera distribué lorsqu'ils pourront la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cette fin. Voici la procédure :

- **Prenez rendez-vous** avec votre fournisseur de services de télécommunication;
- **Avisez le centre d'appels** de l'OMHM de la visite du technicien au moins **24 h à l'avance. Composez le 514 872-OMHM (6646);**
- **Lorsque le fournisseur sera sur place, appelez le centre d'appels.** Un employé de l'OMHM se déplacera pour lui donner accès à la toiture.

Pour vous faire rembourser les frais d'installation, communiquez avec votre agente de liaison, Valeria Taranto. **Ayez votre facture en main.**

**LA LUTTE AUX
ÎLOTS DE CHALEUR**

C'est naturel

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui a pour effet de diminuer la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. Il s'agit là d'une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.



Office municipal
d'habitation
de Montréal

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait pas toutefois en gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?
Communiquez avec Valeria Taranto, votre agente de liaison, en composant le
514 868-3935.

Merci pour votre patience et votre collaboration!